



**CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES**

APPEL A CANDIDATURES POUR UNE FORMATION DE COURTE DUREE EN AVICULTURE

Dans le cadre du projet des Centres d'Excellence Africains (CEA) initié par le Groupe de la Banque mondiale pour combler les besoins de compétences et de connaissances en sciences et technologies en Afrique, le Gouvernement du Togo a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), un financement pour la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé.

L'objectif du projet est de promouvoir l'excellence dans l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la recherche-développement, l'appui-conseil et la valorisation des sous-produits avicoles. Dans ce cadre, le CERSA lance un appel à candidatures pour une formation de courte durée en aviculture. Cette formation s'adresse tant aux professionnels de la filière avicole qu'aux néo-aviculteurs qui aspirent à faire de cette filière une source de revenus et de création d'emplois.

1. Critères de sélection

- Avoir un niveau d'étude de BEPC au moins ou équivalent ou exercer dans la filière avicole depuis au moins cinq (05) ans ;
- Payer les frais d'inscription non remboursables de cinq mille (5 000) Francs CFA.

2. Durée : La formation (théorique et pratique) est prévue du **26 juillet au 30 octobre**.
Les cours théoriques ont lieu de **lundi à vendredi de 8h00 à 17h00**.

3. Chronogramme de la formation

| N° d'ordre | Modules | Périodes |
|------------|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| 1 | Techniques de conduite des exploitations avicoles | Du 26 au 30 juillet |
| 2 | Biosécurité et biosûreté des exploitations avicoles | Du 02 au 06 août |
| 3 | Techniques de production des poussins d'un jour et gestion des couvoirs | Du 09 au 13 août |
| 4 | Techniques d'alimentation et de rationnement des volailles | Du 16 au 20 août |
| 5 | Procédés de transformation et sécurité sanitaire des produits avicoles | Du 23 au 27 août |
| 6 | Stage pratique et élaboration + dépôt d'un plan d'affaire. | Du 30 août au 30 oct. |
| 7 | Validation des Plans d'affaire | Du 30 oct au 15 nov. |
| 8 | Délivrance des attestations | 23 novembre |

NB : Des attestations de "Technicien Avicole" sont délivrées à la fin de la formation.

4. **Date de clôture** des inscriptions : **16 juillet 2021** à 17 heures.
5. **Lieu d'inscription** : Les personnes intéressées par cette formation sont invitées à manifester leur intérêt en retirant la fiche d'inscription auprès du Secrétariat du CERSA sise au Campus sud de l'Université de Lomé en face du Laboratoire de Chimie des Eaux, tous les jours ouvrables de 7h30 à 12h et de 14h 30 à 17h00.

6. Coûts de la formation :

- **Par module** : 50 000 F CFA. Tout participant peut décider de suivre uniquement le ou les modules de son choix ;
- **Pour les six (06) modules** : forfait de 150 000 F CFA.

7. Modalités de paiement

Le paiement des frais d'inscription et de formation se fait par versement bancaire dont les informations sont disponibles sur la fiche de renseignements bancaires est fournie aux apprenants par le secrétariat.

NB : Pour toute information complémentaire, veuillez appeler au +228 90 15 33 67 ou +228 90 93 18 77 ou écrire à cersa.univ.lome@gmail.com

Fait à Lomé, le 24 juin 2021

Le Directeur

Professeur Kokou TONA

